



- CONSEIL COMMUNAUTAIRE -

28 septembre 2010

Briançon - Salle du Conseil – **18 H 30**

COMPTE RENDU

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Alain PROREL, Mme Marie MARCHELLO, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, M. Marc FAURE BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL,

Avaient donné pouvoir : M. Marc FAURE BRAC à M. Marc FORNESI à partir de la délibération n°2010-108
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL
Mme Corinne MEYER à M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Philippe SEZANNE
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET

0) PREAMBULE

- Décisions du Président et des Vice-présidents prises au titre des délégations consenties par le Conseil, conformément aux dispositions de l'article L 2122-2 du C.G.C.T. :

Voir copie des arrêtés sur le site Extranet de la Communauté de Communes

- Décisions du Bureau, prises au titre des délégations consenties par le Conseil, conformément aux dispositions de l'article L 2122-2 du C.G.C.T.

Voir copie des décisions sur le site Extranet de la Communauté de Communes

I) ADMINISTRATION GENERALE & FINANCES

- **Décision Modificative n° 2 Budget Général :** **Rapporteur : M. Ph MARIACHER**

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Ajustement imputations coopération transf	-322 300.00	Ajustement imputations coopération transf	45 220.00
Charges Les Cordeliers	11 400.00	Rôle supplémentaire	139 756.00
Attribution subv Théâtre en compensation locations	-1 800.00	Subv Région Maison de l'emploi	22 200.00
Subv Festival Messian	5 000.00		
Théâtre : travaux et passation DSP	13 425.00		
Analyse rejet eau déch Fontchristianne	1 600.00		
Lutte contre le Campagnol	15 000.00		
Charges de personnels	56 200.00		
Dépenses imprévues	-4 675.00		
Virement à la section d'inv	433 326.00		
TOTAL	207 176.00	TOTAL	207 176.00

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opérations d'ordres	32 000.00	Opérations d'ordres	32 000.00
Ajustement imputations coopération transf	952 000.00	Ajustement imputations coopération transf	727 800.00
Crèche Briançon Badgeuse	7 000.00	Subv Région Très Haut Débit	12 500.00
Crèche Lautaret Badgeuse	-7 000.00	Subv Dép Aire Gens du Voyage	1 500.00
MOE Quai transfert	40 000.00	Virement de la section de fonct	433 326.00
Acquisition D.S.E.	116 000.00		
Gens du voyage semi sédentaire	48 000.00		
Domage ouvrage CIS Serre Che	16 000.00		
FCIC La Grave	3 126.00		
TOTAL	1 207 126.00	TOTAL	1 207 126.00

Approuvé à l'unanimité.

• **Décision Modificative n° 2 Budget Assainissement :** *Rapporteur : M. Le Président*

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
673	Annulation de titres (PRE annulés suite annulations de PC)	9 155.00			
66111	Intérêts nouveaux emprunts	10 550.00			
O23	Virement à la section d'investissement	-19 705.00			
SOUS TOTAL		0.00	SOUS TOTAL		0.00
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
2031 opé 011	Step Hte Romanche - Défrichement	-8 000.00	O21	Virement de la section fonctionnement	-19 705.00
2031 opé 019	Assai Val des Prés - Défrichement	-7 000.00	1641	Emprunt	-12 835.38
2313 opé 024	Assai Puy St André - MOE + travaux réhab réseau Puy St Pierre + 66 000 € dévoisement EU Clos du Vas + 10 500 €	76 500.00			
2031 opé 026	Assai Briançon - Dossier loi sur eau	-6 000.00			
2313 opé 026	Assai Briançon St Blaise modif poste relevage + 40 000 € Pramorel - 155 340.38 €	-115 340.38			
2031 opé 029	Assai Névache - Etude hydro Natura 2000	10 500.00			
1641	Capital nouveaux emprunts	16 800.00			
SOUS TOTAL		-32 540.38	SOUS TOTAL		-32 540.38

Approuvé à l'unanimité.

• **Décision Modificative n° 1 Budget Ateliers Relais :** *Rapporteur : M. Ph MARIACHER*

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
SOUS TOTAL		0.00	SOUS TOTAL		0.00
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
2138	Autres constructions	242 197.28	1641	Emprunt	242 197.28
SOUS TOTAL		242 197.28	SOUS TOTAL		242 197.28

Approuvé à l'unanimité

VAL DES PRES

En application des dispositions des articles L5214-16, L5215-26 et L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune de Val des Prés sollicite par délibération du 9 juin 2010 l'attribution d'un fonds de concours pour l'exercice 2010 à hauteur de **10 000 €** pour l'opération des audio-guides et pour la dernière tranche des travaux de restauration de l'église Saint Claude.

LA SALLE LES ALPES

la Commune de La Salle les Alpes sollicite par délibération du 28 juin 2010 l'attribution d'un fonds de concours pour l'exercice 2010 à hauteur de **64 550 €** pour l'opération de création du carrefour du Pontet sur la RN 1091.

LE MONETIER LES BAINS

la Commune de Monétier les Bains sollicite par délibération du 9 juin 2010 l'attribution d'un fonds de concours pour l'exercice 2010 à hauteur de **42 835 €** pour l'opération de réfection et entretien de voirie.

LA GRAVE

la Commune de La Grave sollicite par délibération du 9 juin 2010 l'attribution d'un fonds de concours pour l'exercice 2010 à hauteur de **28 134 €** pour différents travaux de voirie communale et trottoirs.

BRIANCON

la Commune de Briançon sollicite par délibération du 5 août 2010 l'attribution d'un fonds de concours pour l'exercice 2010 à hauteur de **171 716 €** pour des travaux de réseaux et de la voirie communale.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer les fonds de concours 2010, comme proposé ci-dessus.

• **Cotisation Foncière des Entreprises : exonération des établissements de spectacles cinématographiques**

Rapporteur : M. MARIACHER

Le Conseil Communautaire **à l'unanimité décide** d'exonérer de Contribution Foncière des Entreprises à hauteur de 100 % les établissements cinématographiques qui bénéficient d'un classement « art et essai » au titre de l'année de référence, à partir de 2011 et pour les années à venir.

• **Modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : M. Le Président

Le Conseil Communautaire **à l'unanimité approuve** la modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la Communauté de Communes du Briançonnais au 28 septembre 2010, arrêté comme suit :

FILIERE TECHNIQUE

1 création de poste : Technicien supérieur territorial principal (temps complet)

FILIERE MEDICO-SOCIALE

1 création de poste : Auxiliaire de puériculture de 1ère classe (temps complet)

• **Lutte contre les campagnols : participation aux dépenses de la campagne d'automne 2010**

Rapporteur : M. J.P. SEVREZ

Le Bureau du 27 juillet avait entériné le principe d'une participation de la C.C.B. à la lutte contre le campagnol terrestre dès cet automne, afin d'essayer de stopper la pullulation au col du Lautaret, et de limiter l'impact sur les Communes de la Grave et Villar d'Arène.

Le Conseil Communautaire **à l'unanimité approuve** le projet de convention prévoyant le versement d'une subvention de 11 000,00 € maximum en direction du SIVOM de la Grave-Villar d'Arène pour le financement complémentaire de la rémunération des personnels appelés à participer aux opérations de piégeage, et le versement d'une subvention de 2 900,00 € maximum en direction du GDON de la Grave-Villar d'Arène pour le financement complémentaire de l'acquisition de pièges et matériel annexe.

- **Régie Intercommunale des Pompes Funèbres : approbation du rapport d'activité 2009**
Rapporteur : M. Le Président

Le Conseil Communautaire **à l'unanimité approuve** le rapport d'activité 2009 de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres présenté en Commission Consultative des Services publics Locaux le 15 septembre 2010.

- **Commission de Délégation de Service Public pour le Théâtre du Briançonnais**
Rapporteur : M. Le Président

Le Conseil Communautaire, au scrutin secret de liste à la proportionnelle au plus fort reste **nomme, à l'unanimité et un bulletin nul**

TITULAIRES

M. Gérard FROMM
-M. Guy HERMITTE
M. René SIESTRUNCK
Mme Laurence FINE
M. Pierre LEROY

SUPPLEANTS

M. Thierry DUCURTIL
M. Pierre BOUVIER
M. Georges POUCHOT
M. Jean-Pierre SEVREZ
M. Xavier CRET

M. Henry RAOUX est le représentant de M. le Président, en cas d'absence de ce dernier.

II) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- **Programme Intégré Transfrontalier : désignation des élus référents**

Rapporteur M. G. HERMITTE

Sur proposition du Bureau des Maires, le Conseil Communautaire **à l'unanimité, désigne** les élus référents comme suit :

- Plan de Coordination et communication : Guy HERMITTE
- Projet Sites Phares : Georges POUCHOT ROUGE BLANC
- Projet Géoparc : Laurence FINE
- Projet Valorisation ressources forestières : René SIESTRUNCK
- Projet Village Educatif : Pierre LEROY
- Projet Saveurs et produits : René SIESTRUNCK

Il est précisé que Mme MEYER se propose d'assister M. LEROY dans ses fonctions

- **Programme Intégré Transfrontalier : Projet de convention pour le plan de coordination**

Rapporteur M. G. HERMITTE

Le Conseil Communautaire **à l'unanimité approuve** le projet de convention avec le Syndicat des Pays de Maurienne ayant pour objet de définir les modalités de mise en œuvre du Plan de Coordination et Communication du PIT des Hautes Vallées. Il prévoit la répartition des attributions de la CCB – bénéficiaire public - et du SPM – autorité publique délégataire - ainsi que leurs responsabilités respectives dans la réalisation de ce projet

- **Programme Intégré Transfrontalier : Projet de convention pour la mise en œuvre de la Plateforme Technologique Touristique**

Rapporteur M. G. HERMITTE

Le Conseil Communautaire **à l'unanimité approuve** le projet de convention avec le Syndicat des Pays de Maurienne et la CC Pays des Ecrins ayant pour objet de fixer les conditions de versement de la quote-part de chacune des collectivités ; celles-ci s'étant engagées à verser leur part d'autofinancement afin de pouvoir bénéficier en contrepartie des actions menées dans le cadre de ce projet.

- **Coopération Transfrontalière : modification des statuts de la conférence des Hautes Vallées**

Rapporteur M. G. HERMITTE

Le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve le projet de modification des statuts de l'Association Conférence des Hautes Vallées afin de prendre en compte les effets de la réforme territoriale en Italie, qui modifient le nombre de structures adhérentes et la répartition de leurs voix.

- **Convention avec ACTIVIE (couveuse d'entreprises) et COODYSSEE (coopérative d'activité et d'emploi) pour la tenue de permanences**

Rapporteur M. G. FROMM

Considérant l'intérêt que présentent pour les créateurs d'entreprises du Briançonnais, et en particulier les demandeurs d'emploi, les solutions proposées par la couveuse d'entreprises ACTIVIE, basée à GAP et la coopérative d'activité et d'emploi COODYSSEE, basée à CHORGES, il est proposé de louer partiellement un bureau appartenant à la Commune de Briançon et situé à Central Parc à côté de la station météorologique, de le mettre gratuitement à la disposition d'ACTIVIE et COODYSSEE dans l'attente de la réalisation du Pôle d'Innovation Economique de Berwick, et d'assurer une prise en charge partielle des frais de déplacement de ces deux organismes, leur permettant ainsi d'assurer des permanences semi-hebdomadaires à Briançon.

Le conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les projets de convention permettant de mettre en œuvre cette action.

- **Dépôt d'un projet de Pôle d'Excellence Rurale "Nature, Science et Tourisme":**

Rapporteur M. G. FROMM

Considérant l'intérêt, la qualité, la maturité et la complémentarité des projets de la Galerie de l'Alp, au col du Lautaret, et de la Maison de la Géologie, à Puy Saint André, le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve ces projets de convention et autorise le Président à déposer un dossier de Pôle d'Excellence Rurale "Nature, Science et Tourisme" comportant deux actions :

- Galerie de l'Alp sous maîtrise d'ouvrage Université Joseph Fourier
- Maison de la Géologie sous maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes du Briançonnais

- **Subvention à la Plateforme d'Initiative locale GBE pour l'organisation du Salon du Financement de la Création d'entreprise**

Rapporteur M. G. FROMM

Considérant l'intérêt de ce salon qui regroupe sur un lieu unique l'ensemble des organismes publics et privés participant de façon directe ou indirecte au financement de la création d'entreprise, le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve le versement d'une subvention de 956,22 € en direction de la Plateforme d'Initiative Locale Grand Briançonnais Embrunais ; ce qui permettra à cette dernière d'être retenue dans le cadre du GAL Entreprendre du Pays et de bénéficier de subventions Département, Région, Etat Europe

- **Subvention à l'ADECOHD pour le stage "Création et reprise d'entreprise" automne 2010**

Rapporteur M. G. FROMM

Considérant l'intérêt de ce stage de 3 mois pour les personnes ayant un projet de Création et reprise d'entreprise, et qui sont pour la plupart en recherche d'emploi, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention de 8 605,08 € à l'ADECOHD pour le financement du stage 2010 "Création et reprise d'entreprise "

Les stagiaires sont pratiquement tous demandeurs d'emploi (9 pré-inscriptions pour ce stage). Certains sont travailleurs handicapés.

- **Subvention à l'ADECOHD pour le stage "Italien dans une dynamique d'Emploi" automne 2010**

Rapporteur M. G. FROMM

Considérant l'intérêt de ce stage de 3 mois pour les personnes ayant un projet professionnel nécessitant la connaissance de la langue italienne, et qui sont soit en recherche d'emploi, soit en phase de création d'entreprise, le Conseil Communautaire à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 11 393 € en direction de l'ADECOHD pour le financement du du stage 2010 "Italien dans une dynamique d'emploi".

La Commune de Briançon a souhaité apporter quelques modifications au contrat, afin de reporter le financement total ou partiel de certaines actions sur d'autres jugées plus intéressantes pour le développement local. Par ailleurs une ambiguïté a été levée sur la maîtrise d'ouvrage de l'E-pays d'art et d'histoire clairement confiée à la C.C.B ; la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais reste inchangée. Le Conseil Communautaire **à l'unanimité approuve** le projet d'avenant

III) ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Convention de facturation 2010 avec la Commune de La Salle-les-Alpes.**

Rapporteur M. le Président

La convention de facturation 2009 entre la Commune de la Salle-les-Alpes, la Communauté de Communes du Briançonnais et la SEERC ayant été établie pour permettre la facturation de l'année précitée uniquement, Le Conseil Communautaire **à l'unanimité approuve** le projet de convention pour 2010.

- **Convention avec la Commune de Puy Saint Pierre pour la facturation 2010/2014 et le raccordement de la Commune de Puy Saint André.**

Rapporteur M. le Président

La Commune de Puy Saint Pierre qui ne dispose pas d'ouvrage épuratoire des eaux usées fait transiter ses eaux usées par le réseau appartenant à la Communauté de Communes afin de les faire traiter sur l'ouvrage épuratoire communautaire. Par ailleurs, la Communauté de Communes du Briançonnais souhaite raccorder la Commune de Puy Saint André à la station d'épuration communautaire « Pur'Alpes » via le réseau de Puy Saint Pierre.

Le Conseil Communautaire **à l'unanimité et une abstention (M. BLOCH TREFOUSSE) approuve** le projet de convention définissant d'une part les modalités de facturation pour les quatre années à venir de l'utilisation des ouvrages communautaires par la commune de Puy Saint Pierre, et d'autre part les conditions dans lesquelles la Communauté de Communes peut raccorder la commune de Puy St André au réseau de Puy St Pierre.

- **Convention avec le Conseil Général des Hautes-Alpes : subventions contrat de concession de l'Assainissement**

Rapporteur M. le Président

Par délibération en date du 2 février 2010, la Commission Permanente a voté une subvention de 1 000 000 euros, sur un échéancier 2010 - 2014, à la Communauté de Communes du Briançonnais pour les différents projets d'assainissement.

Compte tenu du contrat de délégation, le Conseil Communautaire **à l'unanimité approuve** le projet de convention entre les différentes parties pour définir les modalités de reversement des subventions.

- **Bilan carbone : modification du plan de financement**

Rapporteur M. P. Leroy

Dans le cadre du financement de la réalisation du Bilan Carbone décidé par délibération du 30 mars 2010, l'ADEME a informé la Collectivité par courrier reçu le 23 juillet 2010 qu'elle ne pourrait assurer le concours demandé. Le Conseil régional PACA ayant indiqué pouvoir se substituer à l'ADEME pour l'octroi du concours à la condition de faire apparaître l'institution régionale dans le plan de financement. Le Conseil Communautaire **à l'unanimité, approuve** la modification du plan de financement comme suit :

	DEPENSES			RECETTES		
	Détail	Montant en Euros HT	Montant en Euros TTC	Organisme	%	Montant
Bilan Carbone®	Définition, collecte, exploitation,	25.083,61	30.000,00	Conseil Régional PACA	70% (montant hors taxe)	17.558,53
				Autofinancement CCB (TVA comprise)°		12.441,47
	TOTAL	25.083,61	30.000,00	TOTAL GENERAL	100%	30.000,00

- **Rapport annuel du délégataire de l'Assainissement**

Rapporteur M. le Président

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du CGCT, le Conseil Communautaire **prend acte** de la présentation du rapport annuel du Délégué présenté en Commission Consultative des Services publics Locaux le 15 septembre 2010.

IV) SERVICES & NOUVELLES TECHNOLOGIES

- **CIS Serre Chevalier : Convention avec le Monétier les Bains : réseaux, parcellaire**

Rapporteur M. le Président

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, **approuve** le projet de convention avec la Commune du Monétier les Bains en vue de formaliser la répartition des travaux de viabilisation du terrain ainsi que les échanges de terrains nécessaires.

- **Demande subvention MJC atelier InitiaTIC**

Rapporteur M. X. CRET

Considérant l'intérêt de cet atelier qui vise à conforter le développement des usages de l'Internet pour les publics rencontrant des difficultés d'insertion sociale, professionnelle ou culturelle. Le Conseil Communautaire à l'unanimité **approuve** le versement d'une subvention de 12 300 € en direction de la MJC du Briançonnais pour l'organisation des ateliers InitiaTIC.

V) AFFAIRES CULTURELLES

- **Rapport annuel du délégataire du Théâtre**

Rapporteur M. G.FROMM

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du CGCT, le Conseil Communautaire **prend acte** de la présentation du rapport annuel du Délégué présenté en Commission Consultative des Services publics Locaux le 15 septembre 2010.

La séance est levée à 20 heures 40.

